



CONSEIL d'ADMINISTRATION du 10 mai 2021 sur les marches de la médiathèque COMPTE-RENDU

Présents : ARLAS Marie-Claire, BEHERAIN Gracieuse, DESTOUESSE Henri, FOLLIOT Anne-Marie, RODENAS Carmen, RODRIGUEZ Michel, RUEDA Véronique, SCIPION Daniel, VARRY Patrick
Excusées : CORRIHONS Nicole, LANGLADE Marie

RENCONTRE AVEC LES ELUS le 3 avril dernier

- Les remarques du groupe de travail « Sécurité routière » ont fait l'objet d'un examen attentif par les élus. Ils vont nous faire part prochainement des réponses apportées à chaque point soulevé.
- Parcours santé de Castillon : Le choix de l'entreprise va avoir lieu le jeudi suivant. Les travaux devraient se dérouler dans le courant de l'été, et le parcours sera opérationnel dès cet automne.
- Opération « Nettoyage de la dune » : Devant notre impossibilité à joindre le responsable local de l'ONF, les élus vont joindre l'ONF pour débloquer le dialogue.

ENQUETE PUBLIQUE SUR LES MOBILITES

Un groupe de travail est chargé de déposer nos remarques dans le dossier d'enquête. Elles portent sur :

- la nécessité de renforcer la desserte des différents quartiers de Tarnos pour favoriser l'utilisation des transports publics dans un souci d'amélioration de la vie des habitants et du respect de l'environnement ;
- la gratuité des transports, tant pour les transports en commun que pour la desserte autoroutière. Nous demandons la gratuité de l'autoroute entre les échangeurs d'Ondres et La Négresse, tronçon qui doit être traité comme une rocade.

Un mail sera adressé aux adhérents pour leur demander de nous faire connaître les observations qu'ils souhaiteraient voir inclure dans l'enquête publique.

PARCOURS SANTE

A l'issue du choix de l'entreprise par les élus, nous avons reçu une communication téléphonique de la directrice du service des sports qui souhaite que l'on modifie le tracé du parcours, en centralisant l'intégralité des agrès sur une plateforme à côté du château de Castillon. Notre CA a considéré qu'il s'agissait d'une remise en cause totale de notre projet, alors qu'il a été validé par nos adhérents, par le Département. Toute modification pourrait entraîner un retard dans sa réalisation, et peut être même remettre en cause l'octroi de la subvention allouée par le Département à hauteur de 80 000€. Le CA a donc confirmé son choix initial.

OPERATION « NETTOYAGE DE LA DUNE »

Devant les difficultés rencontrées pour obtenir l'autorisation de l'ONF, il est envisagé de faire une opération dans le cadre des Journées du Patrimoine, en septembre, en liaison avec le CPIE.

La Présidente